

# ARTS PLASTIQUES : enseignements *optionnel* et de *spécialité*

## HORAIRES DE LA VOIE GÉNÉRALE EN PREMIÈRE ET TERMINALE

### ENSEIGNEMENTS COMMUNS

français	4h	philosophie	4h	enseignement scientifique	2h	2h
histoire - géographie	3h	3h	enseignement moral et civique	0h30	0h30	
langue vivante A et langue vivante B	4h30	4h	éducation physique et sportive	2h	2h	

### ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

arts	4h	6h	biologie, écologie <sup>1</sup>	4h	6h
histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h	humanités, littérature et philosophie	4h	6h
langues, littératures et cultures étrangères	4h	6h	littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4h	6h
mathématiques	4h	6h	numérique et sciences informatiques	4h	6h
physique - chimie	4h	6h	sciences de la vie et de la Terre	4h	6h
sciences économiques et sociales	4h	6h	sciences de l'ingénieur	4h	6h <sup>2</sup>

### ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Arts plastiques
Cinéma-audiovisuel
Danse
Musique
Histoire des arts
Théâtre
droit et grands enjeux du monde contemporain

## Rentrée 2019

Seconde	Première	Terminale	Epreuves BAC
Option - 3h	Option - 3h	Option - 3h	(= 10% - bulletin)
	Contrôle	continu	épreuves communes »
	Spécialité - 4h	Spécialité - 6h	Epreuves finales (= 60%) : -Un écrit (3h30), -Un oral (30min) Coef. 16
	Epreuve orale sur dossier, (30 min) pour ceux qui ne poursuivent par en terminal	Contrôle continu	(= 30%) + Grand oral (20 min) qui prend appui sur spécialité suivie Coef. 10
<b>Nouveaux programmes</b>			<b>- nouvelles épreuves</b>

« L'option Arts permettra de déroger à la carte scolaire dès lors que le lycée qui propose l'option en seconde la prolonge par l'enseignement de spécialité en première ». circulaire académique du 6 décembre 2018.

(1) Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques  
(2) Avec un complément de 2 h en physique